

FORMATION Allemand (Code CPF : 237533)

PROGRAMME

Compétences attestées :



Notre certification se base sur 3 axes pour évaluer les compétences linguistiques d'un candidat dans la langue cible :

• **Les connaissances linguistiques générales :**

Connaissances grammaticales et lexicales (vocabulaire courant, expressions idiomatiques)

• **Les compétences linguistiques générales du Cadre Européen de référence pour les Langues :**

La compréhension audio-orale

La compréhension écrite (lue)

• **Les connaissances professionnelles générales :**

Lexique professionnel, expressions-type des contextes professionnels

Objectifs

- Garantir le niveau des apprenants en langue Allemande

Public

Toute personne souhaitant améliorer ses compétences en Allemand

Prérequis

Aucun prérequis nécessaire

Durée de formation

Nous consulter

Dates et lieux

A distance : secteur national

Bâtiment conforme aux normes d'accessibilité



Dates : nous consulter pour toute information

Informations complémentaires

- Sanction de la formation : Attestation de présence et Certification BRIGHT
- Modalités d'évaluation en aval : Quizz et / ou Fiche d'évaluation des compétences
- Modalités d'évaluation en amont : Quizz en fin de stage
- Nature de la formation : Acquisition de compétences
- Moyens de la formation : Mixte

TARIF : Nous consulter pour toute information

(Mis à jour le 01/06/2021)

Intervenant

Nos intervenants sont des formateurs certifiés

Contact

Tél : 03.89.53.97.77
contact@ktb-recrutement.fr

2
FORMATS POUR
NE RIEN MANQUER



OU



PROGRAMME (suite)

Compétences évaluées :

- **Les connaissances linguistiques générales :**

Connaissances grammaticales et lexicales (vocabulaire courant, expressions idiomatiques) :

- identifier et comprendre les principales structures grammaticales et lexicales de la langue et savoir les interpréter dans un contexte afin d'être capable de les utiliser de manière appropriée.

-Usage spontané et précis des temps.

-Remise à niveau sur les points posant problème pour l'apprenant.

- **Les compétences linguistiques générales du Cadre Européen de référence pour les Langues :**

La compréhension audio-orale :

Compréhension générale de l'oral, compréhension d'un dialogue, comprendre une interaction entre locuteurs natifs, comprendre en tant qu'auditeur, comprendre des annonces et instructions orales, comprendre des émissions de radio et des enregistrements)

La compréhension écrite (lue) :

Compréhension générale d'un texte, lire et comprendre le courrier, lire un texte afin de repérer/identifier des informations spécifiques, lire afin d'interpréter des opinions et comprendre une argumentation, comprendre des instructions afin d'agir de manière appropriée)

- **Les connaissances professionnelles générales :**

Lexique professionnel, expressions-type des contextes professionnels :

- Capter le sens général d'une communication en langue cible, comprendre des instructions techniques afin d'agir de manière appropriée, participer à des échanges professionnels en face-à-face et à distance, suivre les échanges entre participants lors d'une réunion/négociation, conférence téléphonique ou visioconférence, comprendre des exposés/conférences, ainsi que toute communication audio-visuelle concernant son métier ou centres d'intérêt professionnels.

-Identifier les informations générales et/ou techniques d'un courrier, d'un courriel ou d'un document rédigé dans la langue cible, ainsi que les opérations à réaliser en situation professionnelle à partir d'un document.



2
FORMATS POUR
NE RIEN MANQUER



OU

